

## PAIEMENT PAR INTERNET



Il vous est possible d'effectuer vos paiements de factures de surveillance midi et d'effets scolaires par internet, par guichet ou encore par téléphone.

### Pourquoi utiliser ce mode de paiement ???

- Possibilité d'effectuer vos **paiements en tout temps**.
- Économie** au niveau de vos frais de service.
- S'assurer que le paiement se rend à la secrétaire (**sécurité**).
- Accès en ligne à l'historique de vos paiements de façon rapide.

### Comment avoir accès à ce mode de paiement ???

Vous n'avez qu'à vous rendre sur le site de la Commission scolaire au [www.csvdc.qc.ca](http://www.csvdc.qc.ca) . Ensuite, se positionner sur paiement en ligne qui se trouve dans la « Boîte à outils » dans un carré noir du côté droit de la page et sélectionner **EFFETS SCOLAIRES**. Un exemple de démarche très simple avec AccèsD vous guidera afin de vous permettre d'utiliser ce mode de paiement.

Ce service est disponible **chez Desjardins et dans la plupart des autres institutions bancaires**.

Faire la RECHERCHE avec le mot **CERFS** seulement.

Nous vous encourageons à utiliser ce service pour les nombreux avantages ci-haut mentionnés.

Besoin d'aide : Manon Ménard 450-372-0165 (60307)